

**Informations au Conseil Municipal en application
de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales**

- ✓ Décision du Maire n° 0111D/2026 en date du 03 juillet 2026 fixant le tarif des goûters préparés par le pôle de restauration scolaire à 3 euros par goûter comprenant le coût de matière première et les frais de personnel,
- ✓ Décision du Maire n° 0112D/2026 en date du 09 juillet 2026 relative à la réalisation d'un audit financier par le cabinet RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES pour un montant de 8 268,00 euros toutes taxes comprises,
- ✓ Décision du Maire n° 0113 D/2026 en date du 13 juillet 2026 relative au changement des ouvertures de l'espace enfance, à la signature de l'offre d'Atlantique Ouvertures pour un montant de 46 653.00 € HT et la demande de subvention auprès du Département au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST),
- ✓ Décision du Maire n° 0114 D/2026 en date du 13 juillet 2026 relative à l'installation d'un système de vidéo à la salle du conseil municipal, la signature de l'offre d'Elian pour un montant de 15 262,25 € HT et la demande de subvention auprès du Département au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST),
- ✓ Décision du Maire n° 0115 D/2026 en date du 16 juillet 2026 portant signature d'une convention de mise à disposition de terrain communal au profit de l'association LA COOPERATIVE 326 à titre gracieux, en vue d'installer une scène ouverte itinérante hippotractée du mardi 04 août 2026 au lundi 17 août 2026 inclus,
- ✓ Décision du Maire n° 0116 D/2026 en date du 11 août 2026 relative à l'exercice du droit de préemption urbain sur la déclaration d'intention d'aliéner n° 056 008 26 00053 concernant le bien situé sur la parcelle AB 516, 8 place du Marhallé, aux fins de réalisation d'un local commercial et d'un logement, pour un montant de 158 000 euros,
- ✓ Décision du Maire n° 0117 D/2026 en date du 19 août 2026 relative à la réalisation d'un prêt de 300 000 euros pour financer les travaux de voirie 2026 (Tourlarec, Rues des chaumières et de l'île Govihan) auprès du Crédit Agricole du Morbihan,
- ✓ Décision du Maire n° 0118 D/2026 en date du 20 août 2026 portant signature de l'avenant n°1 au marché n°2026-01 concernant l'extension du cimetière de Baden - Mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de 960,00 euros TTC.

Conseil municipal du 21 septembre 2026**Numéro d'ordre des délibérations**

1	Installation d'un nouveau conseiller municipal
2	Modification de la composition des commissions municipales
3	Fonctionnement du Conseil municipal – Adoption du règlement intérieur
4	Création du Conseil municipal des jeunes
5	Convention avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public
6	Convention de mise à disposition de mobilier de collecte « hors foyer » - Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
7	Annulation de l'autorisation de programme « Construction d'un pôle sportif »
8	Décision modificative n°2/2026 – Budget principal
9	Modification du résultat global 2025 du budget annexe des mouillages
10	Décision modificative n°2/2026 – Budget annexe des mouillages
11	Rapport annuel d'activités - Golfe du Morbihan Vannes Agglomération - Année 2025
	Informations au titre de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales